



## Règlements et détails

### Concours Jeunes Espoirs Enfant Soleil 2010

#### **Conditions d'admissibilité**

- Être citoyen canadien
- Maîtriser la langue française
- Être âgé de 12 à 21 ans au 1<sup>er</sup> juin 2010
- N'avoir jamais enregistré un album à des fins commerciales
- Ne pas être membre ou stagiaire de l'Union des artistes
- Être disponible pour une pratique les jours précédant le Téléthon (date à confirmer)

#### **Matériel obligatoire à fournir entre le 29 mars et le 30 avril 2010**

- Le formulaire d'inscription
- Une lettre de présentation et une photo
- Le matériel audiovisuel (VHS et DVD seulement)
- Les paroles des chansons (compositions et interprétations)
- Un curriculum vitæ (facultatif)

***Le matériel soumis ne sera pas retourné***

#### **La sélection des finalistes**

Un comité, formé par des représentants d'Opération Enfant Soleil et des professionnels du domaine artistique, sélectionnera les participants. **Seuls les candidats choisis seront contactés.**

#### **La finale**

Les finalistes chanteront entre 3 h et 6 h 30, le matin du 6 juin. Trois gagnants seront choisis et monteront à nouveau sur scène le dimanche soir, une période de grande écoute. Un(e) gagnant(e) sera nommé(e) dans chacune des catégories suivantes : 12-15 ans, 16-21 ans et auteur-compositeur-interprète.

#### **Le prix**

Les trois gagnants recevront une bourse de 500 \$ offerte par Desjardins.